



## Torah écrite (pentateuque) - Lévitique

### Chapitre 11

- 11,1 L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, en leur disant:
- 11,2 "Parlez ainsi aux enfants d'Israël: voici les animaux que vous pouvez manger, entre tous les quadrupèdes qui vivent sur la terre:
- 11,3 tout ce qui a le pied corné et divisé en deux ongles, parmi les animaux ruminants, vous pouvez le manger.
- 11,4 Quant aux suivants, qui ruminent ou qui ont le pied corné, vous n'en mangerez point: le chameau, parce qu'il rumine mais n'a point le pied corné: il sera immonde pour vous;
- 11,5 la gerboise, parce qu'elle rumine, mais n'a point le pied corné: elle sera immonde pour vous;
- 11,6 le lièvre, parce qu'il rumine, mais n'a point le pied corné: il sera immonde pour vous;
- 11,7 le porc, qui a bien le pied corné, qui a même le sabot bifurqué, mais qui ne rumine point: il sera immonde pour vous.
- 11,8 Vous ne mangerez point de leur chair, et vous ne toucherez point à leur cadavre: ils sont immondes pour vous.
- 11,9 Voici ce que vous pouvez manger des divers animaux aquatiques: tout ce qui, dans les eaux, mers ou rivières, est pourvu de nageoires et d'écailles, vous pouvez en manger.
- 11,10 Mais tout ce qui n'est pas pourvu de nageoires et d'écailles, dans les mers ou les rivières, soit ce qui pullule dans l'eau, soit les animaux qui l'habitent, ils vous sont abominables,
- 11,11 abominables ils resteront pour vous: ne mangez point de leur chair, et ayez leurs cadavres en abomination.
- 11,12 Tout ce qui, dans les eaux, est privé de nageoires et d'écailles, vous sera une abomination.
- 11,13 Et voici, parmi les oiseaux, ceux que vous repousserez; on ne les mangera point, ils sont abominables: l'aigle, l'orfraie, la vallérie;
- 11,14 le faucon et le vautour selon ses espèces;
- 11,15 tous les corbeaux selon leurs espèces;
- 11,16 l'autruche, l'hirondelle, la mouette, l'épervier selon ses espèces;
- 11,17 le hibou, le cormoran, la hulotte;
- 11,18 le porphyron, le pélican, le percnoptère;
- 11,19 la cigogne, le héron selon ses espèces, le tétras et la chauve-souris.
- 11,20 Tout insecte ailé qui marche sur quatre pieds vous sera une abomination.
- 11,21 Toutefois, vous pourrez manger, parmi les insectes ailés marchant sur quatre pieds, celui qui a au-dessus de ses pieds des articulations au moyen desquelles il saute sur la terre.
- 11,22 Vous pouvez donc manger les suivants: l'arbé selon ses espèces, le solam selon les siennes, le hargol selon ses espèces et le hagab selon les siennes.
- 11,23 Mais tout autre insecte ailé qui a quatre pieds, sera pour vous chose abominable.
- 11,24 Ceux qui suivent vous rendront impurs; quiconque touchera à leur cadavre sera souillé jusqu'au soir,
- 11,25 et qui transportera quoi que ce soit de leur cadavre lavera ses vêtements, et restera souillé jusqu'au soir:
- 11,26 tout quadrupède qui a l'ongle divisé mais non fourché, ou qui ne rumine point, ceux-là sont impurs pour vous: quiconque y touchera sera souillé.



### 5 minutes avant de (s'en)dormir - Tome 3 (Chevat à Iyar)

Les Editions Torah-Box sont heureuses de vous présenter le 3ème tome de la série « 5 minutes avant de (s'en)dormir », comportant des histoires liées aux périodes entre les mois de Chevat & Iyar

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)



- 11,27 Tous ceux d'entre les animaux quadrupèdes qui marchent à l'aide de pattes, sont impurs pour vous: quiconque touche à leur cadavre sera souillé jusqu'au soir,
- 11,28 et qui transportera leur cadavre doit laver ses vêtements et rester souillé jusqu'au soir. Ils sont impurs pour vous.
- 11,29 Voici ceux que vous tiendrez pour impurs, parmi les reptiles qui se traînent sur la terre: la taupe, le rat, le lézard selon ses espèces;
- 11,30 le hérisson, le crocodile, la salamandre, la limace et le caméléon.
- 11,31 Ceux-là sont impurs pour vous entre tous les reptiles: quiconque les touchera après leur mort sera souillé jusqu'au soir.
- 11,32 Tout objet sur lequel il en tomberait quelque chose après leur mort, deviendrait impur: soit ustensile de bois, soit vêtement, peau ou sac, tout objet destiné à un usage quelconque. Il doit être passé dans l'eau, restera souillé jusqu'au soir, et alors deviendra pur.
- 11,33 Que s'il en tombe quelque chose dans l'intérieur d'un vase d'argile, tout son contenu sera souillé, et le vaisseau, vous le briserez.
- 11,34 Tout aliment dont on se nourrit, une fois que l'eau l'aura touché, sera susceptible de souillure; toute liqueur potable sera susceptible de souillure dans un vase quelconque.
- 11,35 Tout objet sur lequel il sera tombé quelque chose de leur cadavre, sera souillé; fût-ce un four ou un fourneau, il sera mis en pièces. Ils sont impurs, impurs ils resteront pour vous.
- 11,36 Toutefois, une source ou une citerne contenant une masse d'eau restera pure; mais ce qui touchera au cadavre sera souillé.
- 11,37 S'il tombe de leur cadavre sur une semence végétale quelconque que l'on sème, elle restera pure.
- 11,38 Mais si de l'eau a été jetée sur un végétal, et qu'il y tombe quelque chose de leur cadavre, il sera souillé pour vous.
- 11,39 Si l'un des animaux que vous pouvez manger vient à mourir, celui qui touchera à son cadavre sera souillé jusqu'au soir.
- 11,40 Celui qui mangera de cette chair morte lavera ses vêtements, et restera souillé jusqu'au soir; celui qui la transportera lavera ses vêtements, et restera souillé jusqu'au soir.
- 11,41 Tout reptile, qui se traîne sur le sol, est chose abominable on n'en doit pas manger.
- 11,42 Tout ce qui se traîne sur le ventre, ou se meut soit sur quatre pieds, soit sur un plus grand nombre de pieds, parmi les reptiles quelconques rampant sur le sol, vous n'en mangerez point, car ce sont choses abominables.
- 11,43 Ne vous rendez point vous-mêmes abominables par toutes ces créatures rampantes; ne vous souillez point par elles, vous en contracteriez la souillure.
- 11,44 Car je suis l'Éternel, votre Dieu; vous devez donc vous sanctifier et rester saints, parce que je suis saint, et ne point contaminer vos personnes par tous ces reptiles qui se meuvent sur la terre.
- 11,45 Car je suis l'Éternel, qui vous ai tirés du pays d'Égypte pour être votre Dieu; et vous serez saints, parce que je suis saint.
- 11,46 Telle est la doctrine relative aux quadrupèdes, aux volatiles, à tous les êtres animés qui se meuvent dans les eaux et à tous ceux qui rampent sur la terre;
- 11,47 afin qu'on distingue l'impur d'avec le pur, et l'animal qui peut être mangé de celui qu'on ne doit pas manger."



## 5 minutes avant de (s'en)dormir - Tome 3 (Chevat à Iyar)

Les Editions Torah-Box sont heureuses de vous présenter le 3ème tome de la série « 5 minutes avant de (s'en)dormir », comportant des histoires liées aux périodes entre les mois de Chevat & Iyar

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)